



VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE
L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION
ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 10 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

65 dossiers introduits dans le cadre de l'appel à projets pour la valorisation de biens à haute valeur patrimoniale

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, l'Agence wallonne du Patrimoine, à l'initiative de la Ministre du Tourisme et du Patrimoine, Valérie De Bue, a lancé un appel à projets destiné à soutenir des actions de préservation, de réhabilitation et/ou de valorisation de biens présentant une haute valeur patrimoniale.

Cet appel à projets a rencontré un franc succès. 65 dossiers ont été introduits, selon la répartition géographique suivante : Hainaut (19), Liège (28), Brabant Wallon (3), Namur (11), Luxembourg (4).

Ces dossiers seront dans un premier temps soumis à l'analyse des services de l'Agence wallonne du Patrimoine afin que celle-ci vérifie leur éligibilité au regard des critères annoncés dans l'appel et les analyse, en tenant compte de l'intérêt patrimonial, du calendrier prévisionnel et de la plus-value des différents projets.

Dans un second temps, un jury sélectionnera les projets les plus structurants en lien avec leurs réalités multiples (état de conservation, opportunités de reconversion, pression foncière, sensibilisation) dans une optique de relance économique et touristique de la Wallonie.

Dès le début de l'année 2023, les projets lauréats recevront une subvention de 1 à 3 millions d'euros qui représentera au maximum 75% du budget total des travaux. Pour les autres, cet appel aura permis de faire avancer en maturité de nombreux dossiers.